

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

03

EDUCATION

01

SOCIAL

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armac.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armac.cm, Web: www.armac.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armac.cm

N° 1742

12 Février 2019

12 February 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(*) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF 001 A/S 01/AONO/ONCC/CPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF MODIFICATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ONCC/CPM/ 2019 DU 25 JANVIER 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BATIMENT AU SIEGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	005 /DC/COB/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°005 /DC/COB/CIPM DU 12/02/2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-03-2019

3	Reference	N° 017/ARMP/DG/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGREES POUR LE DEPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTEME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRES DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME DES MARCHES PUBLICS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-03-2019

4	Reference	02/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AAONO/C .KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	03/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01, 02, 03, 04, 05, 06 /AAONO/C .KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

6	Reference	10/19/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 03 DECEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE L'AIR, Y COMPRIS DESHUMIDIFICATEURS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS SIS A OKOLO, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference 04/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 Lire Titre/objet ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07/AAONO/C .KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 Lire Titre/objet RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU 03 AOUT 2018 POUR LE PRESELECTION DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA REALISATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DEPLACEMENT DES TOMBES SITUÉES DANS L'EMPRISE DE LA CONDUITE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA, BUDGET DU PAEPYS, EXERCICE 2018. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 131/19/DG/CNPS Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT ET DE RENOUVELLEMENT DE L'AIR, Y COMPRIS DÉSHUMIDIFICATEURS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE SIS À OKOLO, EN PROCÉDURE D'URGENCE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference 00011/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 00021/LC/CRTV/GG/15 PASSEE AVEC LES ETS CAMEROUNAISE DE MAINTENANCE POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX ET CABINES DE STUDIOS DE LA CHAÎNE TV DE LA STATION REGIONALE CRTV DE DOUALA-EXERCICE 2015 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 000010/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 00002/LC/CRTV/CIPM/14 PASSEE AVEC LES ETS ONGUENE CONSULTINGEXERCICE 2014 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

12	Reference 001/D/PR/MINMAP/SG/DRMAP-CE/DDMAPP-NK/BDCCEM Lire Titre/objet PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°000015/LC/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAPP-NK/CDPM/2018 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/PR/MINMAP/DRMINMAP-CE/DDMAPP-NK/CDPM/2018 DU 08 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS ET AMENAGEMENT DE 500 M DE ROUTE SUR CHAQUE OUVRAGE .>(LOT 2) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE NGUIBASSALFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET CO'MMUNE DENGUIBASSAL Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference 000002/D/MINMAP/SG/DRCE/2019 Lire Titre/objet PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 043/LC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 PASSÉ APRÈS AVIS DE CONSULTATION N° 007/AC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 DU 13 MARS 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference ADDITIF Lire Titre/objet ADDITIF RETIFICATIF N° 003/AONO N°004/OBC/CIPM/2019LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN (OBC), AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS, RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'EXAMEN DE LA SESSION 2019 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN(OBC) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference ADDITIF N°001 A/S 032/AOIR/PAD/CIPM-ICAE/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 032/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2018 DU 11/0112019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CHENAL D'ACCES AU PORT AUTONOME DE DOUALA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DPUALA COMMUNIQUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT : Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

16	Reference 04/C.F/SG Lire Titre/objet ADDITIF N° 04C.F/SG PORTANT MODIFICATION DE DATE ET HORAIRE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CF/ASEAF/UE/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'AEP DE LEWET, MBOUH ET NZA'AH DANS LA COMMUNE DE FOKOUÉ. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference 04/C.F/SG/19 Lire Titre/objet ADDITIF N° 04C.F/SG PORTANT MODIFICATION DE DATE ET HORAIRE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES DEMANDES DE COTATION N° 01/DC/CF/ASEAF/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET DES MATÉRIAUX DE CHANTIER EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) LATRINES SÈCHES A FOSSES VENTILÉES DANS 05 ÉCOLES DE LA COMMUNE DE FOKOUÉ. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

18	Reference 01/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2019 DU 08/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A NIVEAU Y COMPRIS 02 SALLES D'INFORMATIQUE ET D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE LA MOUMEE MARCHÉ DANS LA COMMUNE DE BANWA. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-03-2019
-----------	---

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**ADDITIF MODIFICATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ONCC/CPM/ 2019
DU 25 JANVIER 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BATIMENT AU SIEGE DE L'OFFICE
NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables :</p> <ul style="list-style-type: none">● Lot 1- Installations électriques : 45 millions de FCFA● Lot 2- Câblage informatique et téléphonique : 28 millions de FCFA● Lot 3 - travaux de décoration et peinture : 34 millions
	<p>Lire plutot</p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables :</p> <ul style="list-style-type: none">● Lot 1- Installations électriques : 45 millions de FCFA● Lot 2- Câblage informatique et téléphonique : 28 millions de FCFA● Lot 3 - travaux de décoration et peinture : 37 millions <p>Le reste reste sans changement.</p>

DOUALA le 8 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE D'OBALA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°005 /DC/COB/CIPM DU 12/02/2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction de Six (06) forages équipés de PMH en deux lots :

Lots 1 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Nkoltsogo II, Afambassi et Mbelle

Lots 2 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Yemsoa, Ntuissong et Nkomtoui III

2. Cout Prévisionnel

lot 1 : 23 584 905FCFA

lot 2 : 23 584 905FCFA

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **Hydraulique.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

PNDP III (IDA)

5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Obala, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Commune d'Obala (**Secrétariat Général de la Commune d'Obala**), à partir du **12/02/2019** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Obala, Autorité Contractante.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°005 /DC/COB/CIPM DU 12/02/2019**

Pour les travaux de construction de Six (06) forages équipés de PMH en deux lots :

Lots 1 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Nkoltsogo II, Afambassi et Mbelle

Lots 2 : Travaux de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans les localités de Yemsoa, Ntuissong et Nkomtoui III

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement " ».

JDM n° 1742 du 12 Février 2019

Page 7 sur 36

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

13/02/2019



NB : Les lots sont indépendants, un prestataire peut soumissionner pour les deux lots. Ainsi un prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 07/03/2019, à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d`Obala

8. Delai de Livraison

120 jours

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d`Obala, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07/03/2019, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d`Obala

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 12 Février 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ARMP/DG/2019 DU 07 FEV 2019 POUR LA FORMATION ET LA CERTIFICATION DES CONSULTANTS AGREES POUR LE DEPLOIEMENT ET LA VULGARISATION DU SYSTEME PRIDESOFT DE L'ARMP AUPRES DES ACTEURS DE L'ECOSYSTEME DES MARCHES PUBLICS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le système des marchés publics, l'ARMP a initié et développé, avec la participation active de certains acteurs institutionnels, le système intégré de gestion ouvert et multiplateforme des marchés publics (Pridesoft). Les principaux objectifs du système Pridesoft sont : -faciliter l'accès à l'information sur la commande publique à travers un système de publication en temps réel des consultations et autres données sur les marchés publics par les acteurs ; - sécuriser l'accès à la commande publique à travers le renforcement des mesures de contrôle et d'authentications des pièces administratives essentiels dans les processus des marchés public ; - accélérer le renforcement des capacités des acteurs à travers des outils de facilitation disponibles en ligne ; - faciliter la collaboration entre l'ARMP, les maîtres d'ouvrages, les prestataires et les autres acteurs de l'écosystème des marchés publics.

En droite ligne du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics qui confère à l'ARMP le rôle de surveillance et d'animation du système d'information des marchés publics, l'Agence ambitionne d'impliquer ou d'associer les consultants ou cabinets informatiques dans le processus de généralisation du déploiement et de vulgarisation du système Pridesoft sur toute l'étendue du territoire national.

2. Objet

Le périmètre d'intervention des Consultants couvrira :

1- Interfaçage de Pridesoft à une autre application

Il s'agira ici de développer des applications permettant des échanges de données entre d'autres systèmes informatiques et Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

2- Formation sur les modules applicatifs Pridesoft

Il s'agira ici de former et d'accompagner les acteurs à l'utilisation ou l'exploitation de Pridesoft moyennant une facturation alignée sur la mercuriale des prix de l'Etat.

3. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au Siège de l'ARMP ou dans une de ses représentations régionale au plus tard **le 08 mars 2019 à 15 heures 30 minutes**, dans un pli fermé portant la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt pour la formation et la certification des consultants agréés pour le déploiement et la vulgarisation du système Pridesoft »

4. Critères d'évaluation

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toute entreprise de droit camerounais ou personnes physiques en règle avec le fisc et spécialisée dans l'ingénierie logicielle ou les services informatiques.

Les Consultants (personnes morales ou physiques) désireuses d'y participer sont priées d'adresser leur lettre de manifestation d'intérêt à Monsieur le Directeur Général de l'ARMP et y associer un dossier administratif et fiscal complet constitué des pièces suivantes :

Personne morale :

- Une copie du registre de commerce ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Une attestation de la prévoyance Sociale ;
- Une attestation de non redevance fiscale ;

Liste des personnels à former ;



- CV des personnels à former ;
- Copie légalisée des diplômes les plus élevés en informatique ;
- Contrat de travail des personnels à former ;
- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

Personne physique :

- Copie légalisée de la CNI ;
- Un certificat de non exclusion à la commande publique ;
- Copie de la carte de contribuable ;
- Copie légalisée du diplôme le plus élevé en informatique ;
- CV

- Reçu de versement des frais de formation payables auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP (Siège) ou auprès des Chefs SAF des Centres Régionaux de Régulation (dans les 10 Régions) ou encore auprès de l'un des comptes de l'ARMP.

Qualification et Agrément

La formation des experts se déroulera au siège de l'ARMP ou dans les Chefs lieu de Région, moyennant le paiement des frais suivants :

Personne morale :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	700 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	350 000

Personne physique :

N°	Libelles formations	Prix par Personne inscrite
01	Formation Intégration Pridesoft (interfaçage ou interopérabilité)	350 000
02	Formation de formateur sur les modules applicatifs de Pridesoft	175 000

Liste des Etablissement Bancaire avec numéros de compte :

Express Union: _N° 10251802601 60

BICEC: _N° 97568660005/16

Banque Atlantique : _N° 9510173000510

SCB-CAMEROUN : _N° 9000019311691

5. Renseignements Complémentaires

Pour tout besoin d'informations complémentaires, bien vouloir adresser un courriel à l'adresse pridesoft@armp.cm ou vous rendre au siège de l'ARMP (DSI, Porte 1-1).

6. Evaluation et publication des resultats

Seuls les Consultants ayant obtenus une note supérieure ou égale à 16/20 par module recevront le titre expert intégrateur ou expert formateur Pridesoft.

YAOUNDE le 7 Février 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AAONO/C .KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Kontcha, Autorité Contractante, porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'offres ci-dessus mentionné, de la suppression et modification des dispositions ci-après dans le Dossier d'Appel d'Offres y afférent :

Page 32, B6

Au lieu de :
Bétonnière

Lire :
Sans objet

Page 33, B4

Au lieu de :
Conducteur des travaux : Ingénieur de génie rural
Chef de chantier : Technicien supérieur de génie rural

Lire :
Conducteur des travaux : Technicien supérieur de génie rural
Chef de chantier : CAP maçonnerie

Le reste sans changement.
Le présent additif sera enregistré et publié partout ou besoin sera .

KONTCHA le 4 Février 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 03/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01, 02, 03, 04, 05, 06 /AAONO/C .KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 10 JANVIER 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Kontcha, Autorité Contractante, porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'offres ci-dessus mentionné, de la modification des dispositions ci-après relatives à la date et heures limite de dépôt des offres et d'ouverture des plis :

Au lieu de :

- Remise des offres au plus tard **le 09 février 2019 à 14 heures** ;
- L'ouverture des plis aura lieu **le 09 février à 15 heures**.

Lire :

- Remise des Offres au plus tard **le 14 février 2019 à 10 heures** ;
- L'ouverture des plis aura lieu **le 14 février à 11 heures**.

Le reste sans changement.

Le présent additif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 4 Février 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 03 DECEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME DE TRAITEMENT ET DE RENOUELEMENT DE L'AIR, Y COMPRIS DESHUMIDIFICATEURS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS SIS A OKOLO, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 03 décembre 2018 relatif à la mise en œuvre d'un système de traitement et de renouvellement de l'air, y compris déshumidificateurs au Service de la Documentation et des Archives de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sis à Okolo, en procédure d'urgence se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
unique	INVEST LOGISTIC Sarl B.P 567 Douala Tel: 679 547 640	39 504 000	06 mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 4 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07/AAONO/C .KTCHA/CIPM/SG/2019 DU 04 FEVRIER 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la commune de Kontcha, Autorité Contractante, porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Avis d'Appel d'offres ci-dessus mentionné, de la modification des dispositions ci-après dans le Dossier d'Appel d'Offres y afférent du montant prévisionnel du projet comme suit :

Page 1/3(4), 1/4 (5) AAO version française et anglaise

Au lieu de :

- Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **39 248 991 F CFA (Trente-neuf millions deux cent quarante-huit mille cent quatre-vingt-onze) ;**

Lire :

- Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **36 681 300 F CFA (Trente-six millions six cent quatre-vingt-un mille trois cent) ;**

Le reste sans changement.

Le présent additif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 8 Février 2019

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET DE SES ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA

RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000003/AMI/MINEE/PAEPYS/CAMO/UO/18 DU
03 AOUT 2018 POUR LE PRESELECTION DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA REALISATION DE LA
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DEPLACEMENT DES TOMBES SITUEES DANS L'EMPRISE DE LA
CONDUITE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE ET SES
ENVIRONS A PARTIR DU FLEUVE SANAGA, BUDGET DU PAEPYS, EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LISTE RESTREINTE DE PRESTATAIRES PRE-SELECTIONNES			
N°	Entreprise	Contacts	
1	AP CONSULT ET SERVICES	BP : 12 854 Yaoundé	677 697 795
2	ECCAM CONSULTING	BP : 12 773 Yaoundé	222 64 53 00
2	ETS LIBERATION	BP : 11 462 Yaoundé	677 762 989
4	GROUPEMENT INGETECH-G.Y.J & FILS	BP : 797 Yaoundé	670 22 00 92
5	NEK CAMEROUN	BP : 25 129 Yaoundé	699 787 973

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le DIRECTEUR DE PROJET

OMBALA DIEUDONNÉE

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 03 DECEMBRE 2018 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT ET DE RENOUELEMENT DE L'AIR, Y COMPRIS DÉSHUMIDIFICATEURS AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE SIS À OKOLO, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** l'Ordonnance n°73/17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale, modifiée par la loi n°84/006 du 04 juillet 1984 ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
- VU** le Décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
- VU** la Résolution n°045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 34/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 03 decembre 2018 ;
- VU** le procès-verbal des travaux de la CIPM de la CNPS en sa session du 18 janvier 2019.

DECIDE

Article 1^{er}.- L'entreprise **INVEST LOGISTIC Sarl** est déclarée adjudicataire du lot unique de l'Appel d'Offres ci-dessus visé suivant tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
unique	INVEST LOGISTIC Sarl B.P 567 Douala Tel: 679 547 640	39 504 000	06 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 00021/LC/CRTV/GG/15 PASSEE AVEC LES ETS CAMEROUNAISE DE MAINTENANCE POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX ET CABINES DE STUDIOS DE LA CHAÎNE TV DE LA STATION REGIONALE CRTV DE DOUALA-EXERCICE 2015

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV communique, la Lettre-Commande N° 00021/LC/CRTV/GG/15 relative à l'aménagement des locaux et cabines de studios de la chaîne TV de la Station Régionale CRTV de Douala passée avec les **ETS CAMEROUNAISE DE MAINTENANCE**, BP : 3249 Yaoundé, Tél : 699 83 86 23, est résiliée de plein droit conformément à la réglementation en vigueur pour inexécution des travaux attendus dans ce cadre.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 6 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 00002/LC/CRTV/CIPM/14 PASSEE AVEC LES ETS ONGUENE CONSULTING EXERCICE 2014

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV communique, la Lettre-Commande N° 00002/LC/CRTV/CIPM/14 relative aux travaux de construction d'un pan de clôture au Centre BF de Bamenda passée avec les **ETS ONGUENE CONSULTING**, BP : 33088 Yaoundé, Tél : 677 88 44 64 / 694 53 07 08, est résiliée de plein droit conformément à la réglementation en vigueur pour défaillance du cocontractant.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 6 Février 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NYONG ET KELLÉ

**PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
N°000015/LC/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2018 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/PR/MINMAP/DRMINMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2018 DU 08 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX (02) DALOTS ET AMÉNAGEMENT DE 500 M DE ROUTE SUR CHAQUE
OUVRAGE .->(LOT 2) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE NGUIBASSAL FINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET
CO'M'MUNE DENGUIBASSAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU NYONG ET KELLE (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu	la constitution
Vu	le decret n°2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
Vu	le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant organisation du gouvernement
Vu	le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement
Vu	le décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la présidence de la république
Vu	la lettre circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant la mesure transitoire à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
Vu	le décret N°2012/075 DU 08 MARS 2012 Portant organisation du ministère des marchés publics
Vu	le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
Vu	la lettre commande susmentionnée
Vu	la mise en demeure adressée au cocontractant en date du 09 octobre 2018
Vu	le procès verbal d'évaluation de la mise en demeure du 20 décembre 2018
Vu	la notification du constat de carence au cocontractant en date du 20 Décembre 2018
Vu	les pièces versées au dossier

DECIDE:

Article 1 : En application des dispositions de l'article 181 alinéa b, du décret N°20181336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics, la lettre commande N°000015/LC/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2018 relative à la Demande de Cotation N°003/DC/PR/MINMAP/DRMINMAP-CE/DDMAP-NK/CDPM/2018 du 08 mai 2018 pour les travaux de construction de deux (02) dalots et aménagement de 500 m de route sur chaque ouvrage (lot 2) est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée aux torts, frais et risques exclusifs de l'entreprise INTELLEC CONSULTING SARL BP : 6136 Yde, Tel : 698 127 999, représentée par son Directeur Général Monsieur EMBOGO EFOUBA Roland

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 181 alinéa b, du Code des Marchés Publics, l'entreprise sus visée est interdite de soumission à la commande publique pour une durée de deux (02) ans, à compter de la date de signature de la présente Décision. Pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Ministre chargé des Marchés Publics.

Article 3 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les autorités contractantes sont chargés, chacun ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 043/LC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 PASSÉ APRÈS AVIS DE CONSULTATION N° 007/AC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 DU 13 MARS 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés. Publics du Centre, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ; **Vu** le décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ; **Vu** le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, ensemble les textes subséquents ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicables aux marchés de Travaux Publics, de fournitures, services et prestations intellectuelles ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Vu la circulaire N°005/C/PR/MINMAP du 07 novembre 2013 précisant les seuils de compétence, les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et la délivrance du visa préalable par les responsables déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Lettre-Commande N° 043/LC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 passée après Avis de Consultation N° 007/AC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 du 13 mars 2018 en procédure d'urgence pour l'équipement de la Délégation Régionale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Centre;

Vu la lettre de référence N°001501/MINEPIA/DREP1A-CE/SRPHP du 22 novembre 2018 portant demande de résiliation;

Vu les mises en demeure N°02 et N°03 du Délégué Régional de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Centre signés les 05 septembre et 05 octobre 2018;

Vu l'Ordre de Service N°05 signé le 12 novembre 2018 valant constat de défaillance et notifié le 13 novembre 2018; **Vu** le Procès-Verbal de constat de carence rédigé le 20 novembre 2018,

DÉCIDE

ARTICLE 1er. La Lettre-Commande N° 043/LC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 passée après Avis de Consultation N° 007/AC/PR/MINMAP/DRCE/CRPM/2018 du 13 mars 2018 en procédure d'urgence pour l'équipement de la Délégation Régionale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Centre, attribuée à l'entreprise CAPPADOCIA CORPORATION, BP : 34297 Yaoundé, TEL : 675 475 812 est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée pour expiration des délais contractuels marquée par la non-livraison des équipements, de l'Article 100 du Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

ARTICLE 2. -Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés publics, le Gouverneur de la Région du Centre, le Délégué Régional de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Centre, et le Receveur Régional du Centre sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Février 2019

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

YOGO DANIEL ALAIN

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

ADDITIF RETIFICATIF N° 003/AONO N°004/OBC/CIPM/2019 LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN (OBC), AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS, RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'EXAMEN DE LA SESSION 2019 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN(OBC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les propositions rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, marqués comme tels, doivent être déposées sous pli fermé à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard le 12 février 2019 à 12 heures précises et devront porter la mention :</p> <p>« Appel d'Offres National Ouvert passé par la procédure d'urgence n°004/AONO/OBC/CIPM/2019 pour la fourniture du matériel d'examens de la session 2019 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les propositions devront parvenir au plus tard le 12 février 2019 à 12 heures précises, heures locale et devront porter la mention :</p> <p>« Appel d'Offres National Ouvert passé par la procédure d'urgence n° 004/AONO/OBC/CIPM/2019 pour la fourniture du matériel d'examens de la session 2019 à l'office du baccalauréat du Cameroun. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> <p>Par la commission interne de passation des marchés siégeant et pouvant inviter les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères techniques

L'évaluation de la qualité technique de la soumission sera faite sur la base du système de notation de mode bi (non), conformément aux critères ci-après :

N° d'ordre	Critères techniques d'évaluation des offres	Report d'éva	
		Oui	
01	Le chiffre d'affaires cumulé des 3 dernières années supérieur ou égal à 100 millions de francs CFA		
02	L'attestation de capacité de préfinancement par une banque agréée par le MINFI d'un montant égal ou supérieur à 50 millions de francs CFA		
03	La qualité et l'expérience du personnel (cinq premiers responsables techniques de la structure)		
04	La qualité du matériel (conformité avec les spécifications techniques du D.A.O)		
05	Le nombre de prestations antérieures similaires réalisées au cours des 3 dernières années, supérieur ou égal à 6 ainsi que les documents y afférents marchés, (1 ^{ère} et dernière page) + PV de réception		
06	La disponibilité du matériel (matières de base)		
07	La disponibilité des équipements essentiels		
08	Le délai de livraison (maximum 15 jours)		
TOTAL			

Critères éliminatoires

Ces critères indépendants sont :

- le dossier administratif incomplet ;
- l'absence de caution de soumission ;
- le délai de livraison supérieur à 15 jours ;
- les critères techniques inférieurs à 80%.

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Ces critères indépendants sont :

- Le dossier administratif non-conforme (cf. code des marchés publics art. 92(9))
- L'absence de caution de soumission
- Le délai de livraison supérieur à 15 jours
- Les critères techniques inférieurs 80%
- **9.2 critères techniques**

L'évaluation de la qualité technique des offres sera faite sur la base du système de notation de binaire (oui ou non)

N° d'ordre	Critères techniques d'évaluation des offres	Report d'évaluation	
		Oui	Non
01	Le chiffre d'affaires cumulé des 3 dernières années supérieur ou égal à 100 millions de francs CFA		
02	L'attestation de capacité de préfinancement par une banque agréée par le MINFI d'un montant égal ou supérieur à 50 millions de francs CFA		
03	La qualité et l'expérience du personnel (cinq premiers responsables techniques de la structure)		
04	La qualité du matériel (conformité avec les spécifications techniques du D.A.O)		
05	Le nombre de prestations antérieures similaires au cours des 3 dernières années, supérieur ou égal à 6 ainsi que les documents y afférents marchés (1eres et dernière page) + PV de réception		
06	La disponibilité du matériel (matières de base)		
07	La disponibilité des équipements essentiels		
08	Le délai de livraison (maximum 15 jours)		
TOTAL			

YAOUNDE le 8 Février 2019

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 032/AOIO/PAD/CIPM-ICAE/2018 DU 11/0112019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CHENAL D'ACCES AU PORT AUTONOME DE DOUALA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DPUALA COMMUNIQUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

N°	DESIGNATION
1	AAO et RPAO Objet de l'Appel d'offres
2	RPAO 16.2 Critères essentiels
3	CCTP 5.2 Équipement principal (page 38)
4	RPAO 16.2 Référence de l'entreprise (Page 17)
5	CCTP Planification des travaux (page 37)
6	AAO et RPAO 8 <ul style="list-style-type: none"> ● -Pièces constitutives des offres : ● -Remise des offres
7	RPAO 8 Page 14
8	Sous-détail des prix
9	RPAO 16.2 Moyens Humains
10	RPAO 16.2 B Référence de l'entreprise
11	CCAP 6 Pièces constitutives du Marchés
12	CCTP 13 Réception provisoire
13	CCAP 11 Garanties et Cautions
14	CCAP 25 Garanties et Cautions
15	CCAP 30 Délai de garantie
16	CCTP 13.4.2 Commission de Réception Définitive

Le reste sans changement

NB: Télécharger le fichier d'origine pour avoir accès à toutes les modifications.

DOUALA le 8 Février 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE FOKOUE

ADDITIF N° 04C.F/SG PORTANT MODIFICATION DE DATE ET HORAIRE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CF/ASEAF/UE/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'AEP DE LEWET, MBOUH ET NZA'AH DANS LA COMMUNE DE FOKOUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fokoué, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la salle des actes de la Mairie de Fokoué.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 13/02/2019, à 11 HEURES 00
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Mairie de Fokoué

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fokoué, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la salle des actes de la Mairie de Fokoué.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/02/2019 à 12 h 00
Lieu d'ouverture des plis	La Mairie de Fokoué

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

FOKOUE le 7 Février 2019

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

COMMUNE DE FOKOUE

ADDITIF N° 04C.F/SG PORTANT MODIFICATION DE DATE ET HORAIRE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES DEMANDES DE COTATION N° 01/DC/CF/ASEAF/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ET DES MATÉRIAUX DE CHANTIER EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) LATRINES SÈCHES A FOSSES VENTILÉES DANS 05 ÉCOLES DE LA COMMUNE DE FOKOUÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fokoué, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 13/02/2019 à 11h 00
Lieu d'ouverture des plis	La Mairie de Fokoué

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fokoué, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/02/2019 à 11 h 00
Lieu d'ouverture des plis	La Mairie de Fokoué

FOKOUE le 7 Février 2019

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

COMMUNE DE BANWA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-BWA/CIPM-TBEC/2019 DU 08/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A NIVEAU Y COMPRIS 02 SALLES D'INFORMATIQUE ET D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE LA MOUMEE MARCHÉ DANS LA COMMUNE DE BANWA. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de financement du FEICOM, le Maire de la commune de Banwa (Autorité contractante) lance, pour le compte de la commune de Banwa, un appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de six (06) salles de classe à niveau y compris 02 salles d'informatique et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments lycée bilingue de la Moumée Marché dans la commune de Banwa, Département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires
- Fondations-ouvrage en infrastructure
- Maçonnerie-élévation-ouvrage en superstructure
- Menuiserie bois-métallique-aluminium
- Electricité
- Vrd et assainissement
- Aspects environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de:93 749 680 (quatre vingt treize millions sept cent quarante neuf mille six cent quatre vingt) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique ci-après désigné : travaux de construction d'un bloc de six (06) salles de classe à niveau y compris 02 salles d'informatique et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments lycée bilingue de la Moumée Marché dans la commune de Banwa, Département du Haut-Nkam.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier dAppel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de BANWA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la Commune de BANWA sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la RECETTE MUNICIPALE DE BANWA d'une somme non remboursable de 100.000 (Cent mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de BANWA, au plus tard le 01/03/2019 à 10 heures heure locale, et devra porter la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/ C/BWA/CIPM-TBEC /2019 DU 08/02/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) SALLES DE CLASSE A NIVEAU Y COMPRIS 02 SALLES D'INFORMATIQUE ET D'UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS AU LYCEE BILINGUE DE LA MOUMEE MARCHE DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de huit(08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1.874.994 (un million huit cent soixante quatorze mille neuf cent quatre vingt quatorze) FCFA, et valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

NB: Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01/03/2019 à 11 heures par la Commission de BANWA Marchés Publics dans la salle de délibération de la Commune de Banwa.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires.

Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce administrative,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié, '
- Note technique inférieure à '70%- '
- Absence de caution de soumission ;
- Non-conformité de modèle de soumission

Critères essentiels.

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Visite du site ;
- Présentation de l'offre.
- préparation de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaire présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au service de la passation des marchés de la commune de Banwa pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la passation des marchés de la Commune de Banwa dès publication du présent avis. Tel: 697703624

NB: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BANWA le 8 Février 2019

Le 1er Adjoint au Maire

ENDJEU MOUGOUE Gabriel

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com